



## Qui sommes-nous :

Un syndicat de rivière agissant sur les cours d'eau, les zones humides et l'ensemble des thématiques des milieux aquatiques sur la totalité des bassins versants de la carte ci-annexée.

Nous regroupons 39 communes pour 3 EPCI (CdC du Fronsadais, du St Emilionnais et la CALI)

## Nos interventions :

Nous étudions, instaurons, animons plusieurs plans de gestion des cours d'eau et zones humides découpés par limite hydrographique. A ce jour, les travaux prévus pour les prochaines années s'élèvent à plus de 20 millions d'euros.

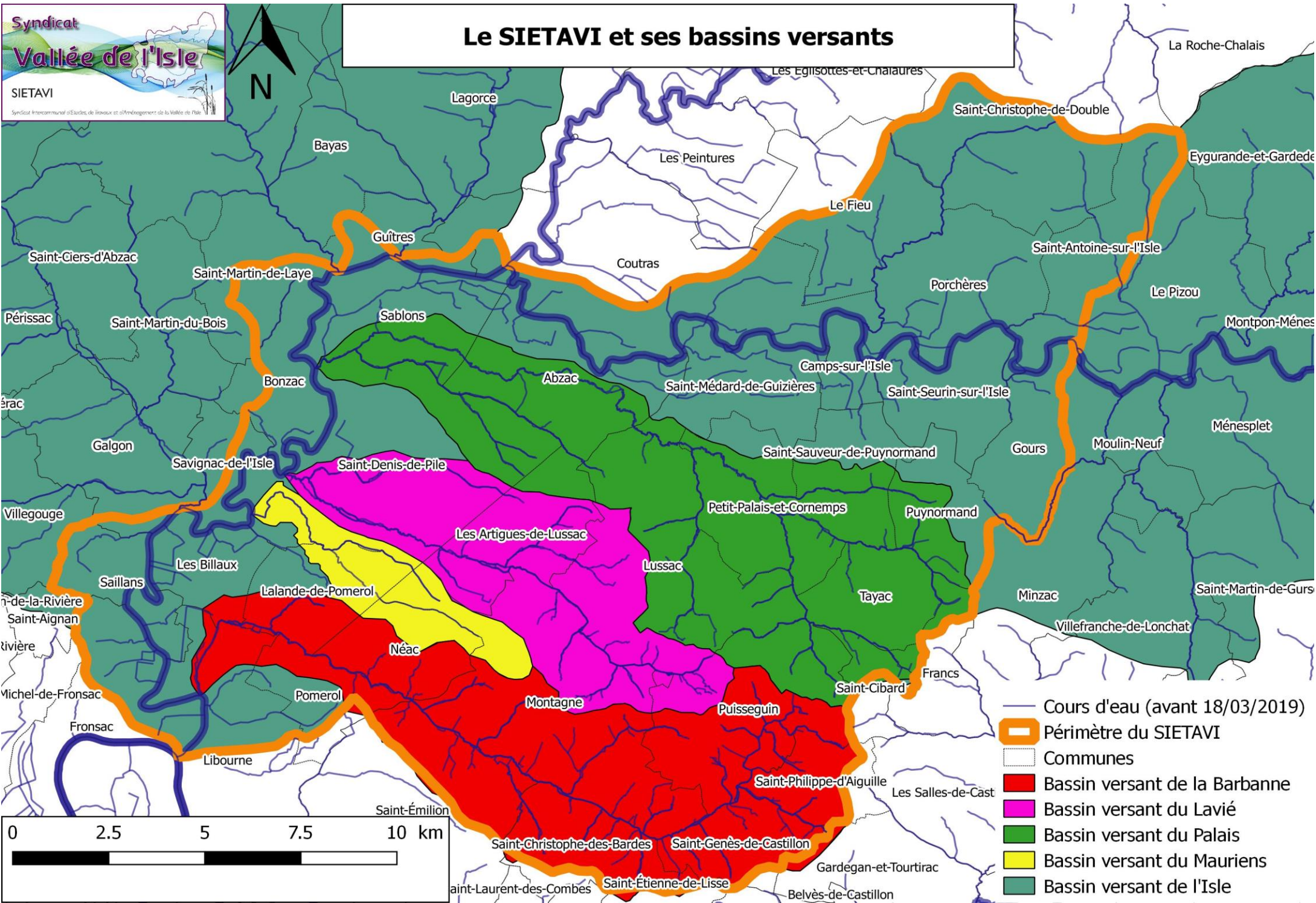
- Gestion de la végétation et des embâcles (barrages naturels) sur les cours d'eau.
- Plantations de haies et ripisylve (espace boisé situé le long des cours d'eau).
- Aménagement de bras mort de rivière et plan d'eau.
- Restauration de cours d'eau (caches à poissons, créations d'habitats et de frayères...).
- Restauration de zones humides et aménagements de parcours d'interprétation.
- Entretien des canaux et ouvrages liés à la navigation.
- Conseils aux collectivités, élus et particuliers et communications diverses (écoles, révisions de P.L.U et Plans Communaux de Sauvegarde, réunions publiques...).
- Surveillance des pollutions de l'eau et suivi des débits en été.
- Analyse de la qualité de l'eau tous les 2 mois.

## Cadre réglementaire :

- Les études, travaux et leurs animations rentrent dans le cadre de Plans Pluriannuel de Gestion qui ont été approuvés par une Déclaration d'Intérêt Général (dont enquête publique) validée par un arrêté préfectoral en date du 27/12/2017 pour les cours d'eau Barbanne-Palais-Lavié et leurs affluents respectifs. A ce titre, le SIETAVI peut intervenir sur des propriétés privées et publiques.
- L'ensemble des actions a pour but d'atteindre le « bon état » des cours d'eau évoqué par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau en 2000.
- La gouvernance du SIETAVI s'organise via un conseil syndical composé de 2 élus par communes membres soit 78 délégués.



# Le SIETAVI et ses bassins versants



- Cours d'eau (avant 18/03/2019)
- Périmètre du SIETAVI
- Communes
- Bassin versant de la Barbanne
- Bassin versant du Lavié
- Bassin versant du Palais
- Bassin versant du Mauriens
- Bassin versant de l'Isle